

Stage en Camargue 2013 avec la cavalerie du poney club.

Début du stage lundi 25 janvier à 11h30 au vendredi 1^{er} février à 15h.

*Soit deux demi journées et 3 journées entières de randonnées avec quatre nuitées en gîte. Les repas sont amenés sur place :
485 euros.*

Le covoiturage s'effectue par les parents volontaires pour l'allée et le retour (s'inscrire auprès du poney club).

Le logement a lieu au gîte de

Brenda à Astuin, aux Stes Maries de la Mer et toutes les randonnées ont lieu avec un accompagnateur diplômé du site.

Autorisation

A rendre à Mme Gouzon avant le **vendredi 11 janvier 2013**

Accompagné du règlement à l'ordre de l' AEEEN

Je soussigné(e) -----

Peut-être joint au n° ----- (obligatoire)

Représentant légal de l'élève -----

En classe de -----

Autorise mon fils, ma fille à participer à ce stage organisé par l'association
« AEEEN »

(association équi école équi nature) en partenariat avec le poney club « le manège enchanté ».

J'autorise les responsable de l'organisation à prendre, en cas d'urgence, toute décision que pourrait nécessiter l'état de santé de mon enfant.